



# communiqué

N°: 154  
No.:

Le 10 août 1987

JOE CLARK APPUIE L'ACCORD DE PAIX PROVISOIRE ANNONCÉ  
PAR LES PRÉSIDENTS D'AMÉRIQUE CENTRALE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré aujourd'hui qu'il appuyait l'accord provisoire auquel sont parvenus les présidents d'Amérique centrale réunis au Guatemala. Cet accord, qui brise une impasse, prévoit une réunion des ministres des Affaires étrangères d'Amérique centrale dans un délai de quinze jours et un cessez-le-feu dans les quatre-vingt-dix jours. Bien qu'il reste beaucoup à faire avant de résoudre les conflits dans cette région, le Canada est encouragé par cette mesure positive et en félicite les leaders d'Amérique centrale.

"Le Canada demeure prêt, comme il l'a déjà fait pour le processus de Contadora, à fournir des conseils techniques fondés sur sa longue expérience du maintien de la paix pour faciliter la réconciliation dans la région", a déclaré M. Clark.